

ARRETE N° 2022-128

PORTANT NOMINATION DE LA VICE-DOYENNE DELEGUEE « SCOLARITE »

La doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

*Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de Sorbonne Université ;
Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;*

ARRÊTE

Article 1

Madame Isabelle VILLE, professeure agrégée, est nommée vice-doyenne déléguée en charge de la scolarité.

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2022.

Article 3 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet « actes réglementaires » de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 13 janvier 2022

La doyenne de la Faculté des Lettres

Béatrice PEREZ

